



## REGIME PREVOYANCE (résumé des garanties \* )

contrat 509/863558

GARANTIES	PRESTATIONS
<b>A) Garantie Décès ou invalidité totale et définitive</b>	
<b>. Décès ou invalidité toutes causes</b>	En % du salaire annuel Brut
Célibataire / Veuf / Divorcé sans enfant à charge	250%
Célibataire / Veuf / Divorcé avec enfant à charge	320%
Marié sans enfant à charge	320%
Marié avec enfant à charge	390%
Majoration par enfant à charge supplémentaire	70%
<b>. Décès ou invalidité totale par accident</b>	Doublement des capitaux ci-dessus
<b>. Décès consécutif à accident du travail ou maladie professionnelle</b>	25% de la Tranche A du salaire de base
<b>. Double effet</b>	
Décès du conjoint avant l'âge de 60 ans simultané ou postérieur à celui de l'assuré	100% du capital décès
<b>. Allocation obsèques</b>	50% du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale
<b>. Rentes</b>	En % du salaire annuelle
Rente viagère du conjoint	30%
Rente d'orphelins	15% pour 1 enfant à charge 30% pour 2 enfants à charge 10% par enfant supplémentaire
Rente d'orphelins de père et de mère	20%
Rente d'ascendant	10%
Maximum des rentes d'ayants droits	85%
<b>B) Garantie Incapacité - Invalidité</b>	
<b>. Arrêt de travail dû à accident du travail ou maladie professionnelle</b>	En % du salaire de base
A compter du 1er jour jusqu'au 28ème jour	60%
A compter du 29ème jour	80%
A compter du 91ème jour	90%
<b>. Incapacité hors accident du travail ou maladie professionnelle</b>	
A compter du 4ème jour	50% ( Maximum Plafond de la Sécurité Sociale)
A compter du 91ème jour	90%

\* Document non contractuel